CHIFFRES CLÉS 2024

SYNTHÈSE **RAPPORT ANNUEL**

DIRECTION RÉDUCTION, COLLECTE ET VALORISATION DES DÉCHETS



1. ORLÉANS MÉTROPOLE ET LA COMPÉTENCE PRÉVENTION ET GESTION DES DÉCHETS

LES ÉQUIPEMENTS



6 déchetteries



6 Végé'tri pour les dépôts de déchets végétaux.



L'UTOM

(Unité de traitement des ordures ménagères)

- Une unité d'incinération des déchets ménagers résiduels avec valorisation énergétique;
- Un centre de tri des déchets recyclables (hors verre).



Une plateforme de maturation des mâchefers

Valorisation des résidus solides issus de l'incinération.



LE TERRITOIRE



Communes



293673 Habitants

(+0.57% au cours de l'année 2023)



orleans-metropole.fr

LES AGENTS



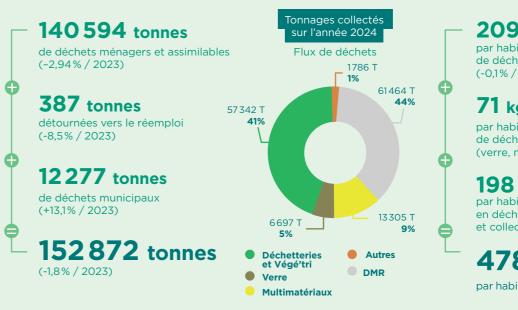
à la Direction Réduction, Collecte et Valorisation

des Déchets

156 Agents



LES TONNAGES GLOBAUX



209 kg

par habitant et par an de déchets ménagers résiduels (-0.1% / 2023)

71 kg

par habitant et par an de déchets recyclables (verre, multimatériaux, textiles)

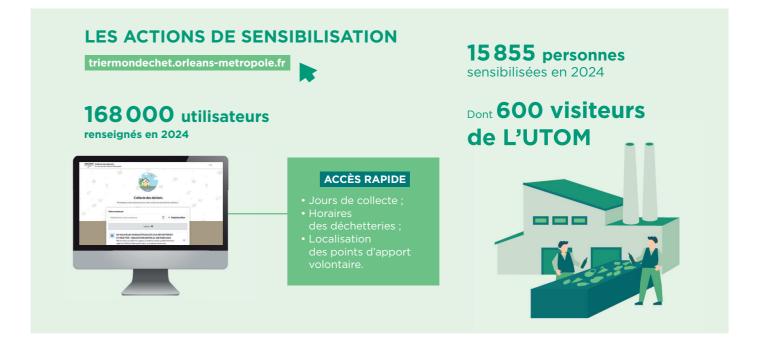
198 kg

par habitant et par an déposés en déchetteries, Végé'tri et collectes spécifiques

478 kg

par habitant et par an (-3,5% / 2023)

LA VALORISATION Taux de valorisation matière et organique : Situation d'Orléans Métropole au regard de la hiérarchie 60,9% des modes de traitement Taux de valorisation Taux énergétique : d'élimination : PRÉVENTION 36,6% 0,5% 100% /ALORISATION MATIÈRE 60,9% des quantités de déchets 36,6% déchet prises en charge par Orléans 2% Métropole



2. PRÉVENTION ET PRÉSERVATION **DES RESSOURCES**

PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS (PLPDMA)



-20%

-100 kg

Professionnels:

- Soutenir les initiatives locales :
- Utiliser l'incitation financière ;
- Mobiliser les acteurs socio-économiques.

- Réduire les biodéchets à la source ;
- Allonger la durée de vie des objets ;
- Continuer à éduquer la ieunesse à la prévention des déchets :
- Initier les adultes à l'éco-consommation.

Collectivités:

- Repenser les services de gestion des déchets :
- Soutenir le développement de restaurations scolaires + durables ;
- Concevoir et soutenir les événements éco-responsables ;
- Renforcer le portage politique et technique ;
- Développer l'exemple des collectivités ;
- Soutenir par la communication.

LES BIODÉCHETS

Compostage individuel:

5250 foyers équipés en 2024 au total 44% des foyers individuels

Compostage partagé:

9 sites de compostage de quartier

31 sites de compostage en pied d'immeuble installés en 2024

(34 sites de compostage de quartier et 138 sites de compostage en pied d'immeuble au total dans la métropole)

Tri des déchets alimentaires en apport volontaire (centre-ville d'Orléans)

12 abribacs en 2023

45 abribacs installés en 2024

51,8 tonnes de déchets nentaires collectées en 2024

LE RÉEMPLOI

387 tonnes

d'objets détournées en 2024 (-8,5% par rapport à 2023) via les déchetteries par le Groupement Réemploi

75%

des tonnages orientés vers le réemploi ;

23%

orientés vers le recyclage;

de retours en déchetterie (pour élimination)

LES TEXTILES

139 bornes

réparties sur 122 points et collectées par l'association Le Tremplin

915 tonnes de textiles collectées



PROMOTION DU STOP-PUB

sur Orléans Métropole



3624 autocollants diffusés au cours de l'année

33%

des boîtes à lettres du territoire équipées de Stop-Pub. (Mise à jour des taux d'apposition communaux, mise à jour donnée Médiapost : février 2025)

3. COLLECTE DES DÉCHETS (PORTE-À-PORTE ET APPORT VOLONTAIRE)

LA PRÉ-COLLECTE



178 539 Bacs déchets ménagers et multimatériaux



1054 Colonnes d'apport volontaire

LA COLLECTE (règie + prestataire)

117 Agents

44 Camions de collecte

227 Tournées



54% des tournées

de collecte en porte-à-porte réalisées par la régie

4. VALORISATION ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

L'UNITÉ DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

101635 tonnes





Valorisation énergétique : électricité

+ de 53000 MWh

Vente sur marché libre : 42 013 MWh Autoconsommation: 12 115 MWh

LE RECYCLAGE DES EMBALLAGES ET PAPIERS







18 240 tonnes de déchets recyclées

62,32 kg/hab./an

21,18%

COLLECTE EN DÉCHETTERIES ET VÉGÉ'TRI

57340 tonnes de déchets collectées

(-7.6% / 2023)

soit **195,2** kg/hab./an

(212,6 kg/hab./an en 2023)



765147 passages

(particuliers et professionnels) enregistrés sur les déchetteries et Végé'tri

5. INDICATEURS FINANCIERS



. 31,5 M€ de dépenses de fonctionnement figurant au compte administratif 2024



Taux de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) depuis 2022



93€ TTC/hab Coût complet tous flux

confondus en 2023* (soit + 9,1 % par rapport à 2022)

*Données 2024 non disponible



INFO QUALITÉ DÉCHETS 02 38 56 90 00 www.orleans-metropole.fr/dechets